

1

QUI GOUVERNE ?

Depuis 1792, la France a eu cinq **Républiques**. Chaque République se donne une nouvelle **Constitution**. La Constitution actuelle date de 1958. Elle repose sur le principe de la « séparation des trois pouvoirs » : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

LE POUVOIR EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif est le pouvoir d'appliquer les lois.

Le **Président** est le chef de l'État. Il est élu, depuis 1962, au **suffrage universel direct*** et, depuis 2002, pour cinq ans : il s'agit du **quinquennat**. L'actuel président de la République française est Jacques Chirac, qui a été élu en 2002 pour la seconde fois. Le rôle du président de la République est de veiller au respect de la Constitution et de garantir l'**indépendance** et l'**intégrité** de la France. Il est aussi le chef des Armées. Ses principaux pouvoirs consistent à :

- nommer le Premier ministre et accepter son gouvernement ;
- présider le conseil des ministres ;
- promulguer les lois ;
- dissoudre l'Assemblée nationale ;
- décider des interventions militaires ;
- décider du droit de grâce.

Le Premier ministre mène la politique du gouvernement, qui travaille en étroite collaboration avec le président de la République. Ensemble, ils assurent le pouvoir exécutif. Le Président réside au **palais de l'Élysée**, et le Premier ministre à l'**hôtel Matignon**, à Paris.

Les **élections présidentielles** sont organisées en deux tours :

- pour être élu au premier tour, il faut obtenir la majorité absolue (50 % des voix + 1)
- si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, on organise un second tour. Seuls les deux meilleurs candidats du premier tour peuvent se présenter au second tour. Le candidat élu est celui qui a obtenu le plus grand nombre de voix (majorité relative).



Fronton républicain.

Promulguer une loi : transformer une proposition de loi en texte de loi.

Dissoudre : mettre fin avant la date légale.

Droit de grâce : le Président peut annuler la peine d'un condamné ou la transformer en une peine moins forte.

Septennat : présidence d'une durée de sept ans (avant 2002).

■ La cohabitation

On parle de cohabitation lorsque le président de la République n'est pas du même parti politique que le Premier ministre. La première cohabitation a eu lieu en 1986 sous la présidence de François Mitterrand.

ACTIVITÉS

1 Qui fait quoi ?

QUI ?

QUOI ?

Le Président

Le Premier ministre

Le gouvernement

2 En France, comment est élu le président de la République ?

3 Que signifie le terme « cohabitation » ?



Le président de la République Jacques Chirac avec l'écrivain Daniel Picouly.

4 Associez un terme de la liste A avec un terme de la liste B.

A		B	
Premier ministre	•	•	Chef de l'État
Gouvernement	•	•	Ministres
Chef des Armées	•	•	Élections
Président	•	•	Président
Suffrage universel	•	•	Hôtel Matignon

5 Dans votre pays, comment le pouvoir gouvernemental est-il organisé ?
